



CLUB CANIN CHAUMONT-CHOIGNES

**Affilié à la Canine Champagne-Ardenne
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901**

François GUIOT
Président
3 rue de l'Hôtel
52800 MARNAY sur MARNE
☎ 06.89.79.55.38
francois.guiot52@gmail.com

PREFECTURE
MADAME LA PREFETE
89 RUE VICTOIRE DE LA MARNE
52000 CHAUMONT

Chaumont, le 23 avril 2024

Objet : Enquête publique concernant l'installation du Méga Méthaniseur de Choignes

Madame la Préfète,

Le Club Canin Chaumont-Choignes, est une association loi 1901 dont le terrain d'entraînement est implanté, Chemin de la vieille chaussée à Choignes, depuis presque quarante ans. Il est composé d'une soixantaine d'adhérents.

Le Comité de l'association souhaite vous faire part de son avis défavorable concernant l'installation du Méga méthaniseur de Choignes.

En effet, compte tenu de la proximité avec celui-ci et des risques que ce projet comporte, nos inquiétudes quant à la poursuite de nos activités dans de bonnes conditions sont les suivantes :

- Nuisances olfactives et émissions de gaz (hydrogène sulfuré),
- Nuisances liées à la circulation des camions, de leur pollution et des risques d'accident en accédant à la route de Biesles en sortie d'entraînement,
- Nuisances sonores,
- Nuisance visuelle avec l'impact de cette installation sur le paysage et le cadre de vie de notre association,
- Pollution de l'air et des sols, nocive pour nos adhérents et également nos animaux de compagnie,
- Risque d'accident industriel (explosion, incendie, fuites, débordement de cuves etc...).

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de ma haute considération.

Le Président
M. Francois GUIOT